Province du Brabant wallon Arrondissement de Nivelles Commune de CHAUMONT-GISTOUX

Aux parents des écoles communales de Bonlez, Chaumont, Corroy, Dion et Gistoux

Chaumont-Gistoux, le 16 avril 2020

Accueil Temps Libre

Chers parents,

Concerne : Coronavirus – poursuite de l'accueil dès le lundi 20 avril à l'école de Gistoux

Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez tous bien et que vos enfants ont quelque peu pu profiter de ce congé de printemps si particulier.

Pour information, dès le lundi 20 avril, un accueil - pour les enfants dont les parents travaillent dans le domaine de la santé, de la sécurité publique et tout autre secteur crucial, ainsi que pour ceux qui n'ont nulle autre solution pour garder leurs enfants - continuera d'être organisé au sein de l'école de Gistoux de 7h30 à 18h00.

- Quand ? à partir du lundi 20 avril et jusqu'à nouvel ordre
- Horaire ? de 7h30 à 18h00
- Où ? à l'école de Gistoux, rue Zaine n°1 (école près de la commune)
- Pour qui ? tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans scolarisés au sein de notre réseau d'écoles communales
- Par qui ? Une tournante sera assurée par les équipes d'enseignants et d'accueillants de nos 5 écoles
- Modalités d'inscription ? Formulaire d'inscription à renvoyer à l'adresse mail <u>atl@chaumont-gistoux.be</u>

→ voir les modalités sur la page suivante

La personne en charge de l'accueil est susceptible de vous appeler si elle constate que votre enfant présente un symptôme particulier. Nous vous demanderons, dès lors, de vous organiser au mieux et le plus rapidement possible pour venir chercher votre enfant.

Nous tenons à vous remercier, vous, parents et enfants, de faire preuve de compréhension et de flexibilité envers les changements d'organisation que nous opérons depuis 1 mois maintenant; et ce afin de répondre au mieux aux différentes recommandations ministérielles. De même, nous saluons les efforts constants déployés par nos équipes, pour leur mobilisation continue et leur belle énergie.

Chaleureusement,

Le Directeur général f.f.,

L'Echevin Enseignement-ATL-Jeunesse,

Le Bourgmestre,

Cédric THIBOU

Philippe DESCAMPS

Luc DECORTE

INSCRIPTION À L'ACCUEIL A partir du lundi 20 avril

La présente inscription est à renvoyer au service ATL (Accueil Temps Libre), idéalement, avant le vendredi 17 avril 12h00 par mail à l'adresse atl@chaumont-gistoux.be ou par téléphone au 010/68.72.12.

Dès le lundi 20 avril, la Commune de Chaumont-Gistoux poursuit l'organisation de l'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans qui sont scolarisés au sein de notre réseau d'écoles communales

- Quand ? à partir du lundi 20 avril et jusqu'à nouvel ordre
- Horaire? de 7h30 à 18h00
- Où ? à l'école de Gistoux, rue Zaine n°1 (école près de la commune)
- Pour qui ? tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans scolarisés au sein de notre réseau d'écoles communales
- Par qui ? Une tournante sera assurée par les équipes d'enseignants et d'accueillants de nos 5 écoles
- Informations pratiques ? Merci de prévoir la collation de 10h, le pique-nique ainsi que le goûter de votre enfant. Nous vous demandons de privilégier les gourdes que nous ne manquerons pas de remplir dès que nécessaire.

Mon enfant fréquentera l'accueil les jours suivants (merci de compléter le tableau ci-après) :

	Nom de l'enfant	Âge	Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Remarque : sieste, doudou, lange, allergie éventuelle ? Pour les plus petits, merci de prévoir le kit pour la sieste : (drap, doudou, lange, lingette) ainsi qu'une tenue de rechange
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								

Nom + prénom :	
Lien de parenté :	
Personne mandatée pour reprendre l'enfant :	
Je, soussigné(e), Madame/Monsieur	domicilié(e)
Je, soussigné(e), Madame/Monsieurà	
	inscris
à	inscris à l'accueil organisé à l'école de Gistoux.

Signature